

Publié le 31 mars 2008

La Société des Golfs de Biarritz : Le Phare et Ilbarritz au vert

Fort de 120 années d'existence, le golf de Biarritz fait aujourd'hui partie des cinquante premiers golfs français. Structurée depuis 1992 en Sem, la Société des Golfs de Biarritz est composée de deux parcours, le Phare de Biarritz (18 trous sur 35 hectares) et Ilbarritz (9 trous sur 28 ha dont 7 ha pour le practice). Le Pays Basque est doté d'une douzaine de golfs dont deux Sem (SGB et Sogem).



Dans les années 70, le Phare, golf situé sur les communes de Biarritz et Anglet était constitué en association sportive, comme la majorité des golfs français à cette époque. Ce n'est qu'en 1992 qu'il devint une Sem. En créant la [Société des Golfs de Biarritz](#) (SGB), le souhait était d'associer les communes, développer le tourisme et donner au golf les moyens de se développer. Mission réussie avec un chiffre d'affaires en 2007 de 2,5 millions d'€ et un résultat net positif depuis 1996, 35 employés directs, plus de 1 100 abonnés (750 au Phare et 350 à Ilbarritz) et près de 60 000 visiteurs à l'année (43 000 pour le premier et 17 000 pour le second).

La clientèle locale est de plus en plus internationale, grâce notamment aux low-cost. Les visiteurs du Phare viennent principalement d'Angleterre et d'Irlande, des golfeurs « nés ». Et, ceux d'Ilbarritz viennent principalement d'Espagne, d'Europe du nord, de Suisse et de Belgique, une clientèle plus « practice », plus en demande de cours ou de stages. En pourparler avec la Fédération française de golf, un accord se profile afin de faire de ce dernier, un lieu d'entraînement et de regroupement pour amateurs ou professionnels. Claude Rousseau, directeur de la Société des Golfs de Biarritz est « très fier de cet accord qui sera signé dans les mois qui viennent [...] il ne reste plus qu'à aménager les lieux ».

Des travaux de terrassement sont prévus. « A Biarritz et à Ilbarritz, entre 2003 et 2008, nous avons investi 2 millions d'€ dans l'équipement lourd en agrandissant le bâtiment existant dont 1 million

pour renouveler le système d'irrigation. Cela nous permettra de réduire de 30 % notre consommation d'eau à partir de fin 2008. Ilbarritz bénéficie quant à lui d'un réseau convenable et répond aux exigences de la charte sur l'eau signée le 2 mars 2006, qui promeut une gestion maîtrisée de l'eau pour les golfs français » explique le directeur. En effet, 35 hectares requièrent 400 à 500 m³ d'eau par jour. « On étudie aujourd'hui la possibilité d'utiliser les eaux fossiles » rétorque Claude Rousseau.

Les missions de la Sem sont donc bien de gérer les équipements, d'entretenir les installations et de développer des produits en donnant toujours plus de satisfaction à la clientèle.

Par Marie-Anne RAMAZZINA